



## Déclaration liminaire

# CAPN DU MOUVEMENT DE MUTATION DES AGENTS TECHNIQUES au 1<sup>er</sup> septembre 2016

***Cette CAPN se déroule alors que les mobilisations des salarié.es se poursuivent contre la loi « travail », contre les réformes régressives qui se suivent et se ressemblent. Les personnels de la DGFIP ne sont pas épargnés.***

Malgré la pression politico-médiatique, les Français, et parmi eux les salariés qui représentent 90% de la population active, ont bien conscience qu'ils sont face à une loi qui dépouille les travailleurs de leurs garanties collectives pour mieux les soumettre à l'arbitraire patronal et aux seules exigences de rentabilité financière du capital.

Prétendument au nom de l'emploi, l'idée démente consiste à multiplier les petits boulots précaires et mal payés, à augmenter le temps de travail et réduire la rémunération des heures supplémentaires entreprise par entreprise. Peu importe si les salariés n'ont pas les moyens de vivre décemment ! L'essentiel est d'afficher de bonnes statistiques de l'emploi ! Cette loi de pure essence patronale a tout à voir avec les politiques que ce gouvernement fait subir à la fonction publique et à la DGFIP.

Les attaques contre le statut avec PPCR et RIFSEEP, les coupes massives dans l'emploi, les restructurations, les liquidations de missions, relèvent de la même logique.

Les lignes directrices de la DGFIP annoncées par Bruno Parent ne font que suivre cette voie sans issue.

Dans sa politique concrète de gestion des emplois et des missions des agents techniques, la volonté réelle de notre administration est de faire disparaître les missions techniques de son réseau.

Pourtant, les besoins persistent et l'externalisation croissante de ces missions ne répond en rien à son objectif de réduction des dépenses publiques !

Pour preuve, ce mouvement de mutation des agents proposé par l'administration propose une issue favorable à seulement 18 agents sur 90 demandes, moins de 20 % !? Les réorganisations de poste et les transferts de poste imposés doivent être déduits pour donner une réelle photographie du mouvement..

Vous aviez satisfait 29 % d'agents, l'année dernière sur 62 demandes. Cette année, plus d'agents ont demandé une mutation et vous en avez satisfait encore moins !



Montreuil 09/06/2016

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

L'étude du TAGERFIP national du 1<sup>er</sup> janvier 2016 nous interpelle sur la situation de 155 postes de services techniques. A l'examen de la situation des effectifs par direction, ils sembleraient qu'ils soient gelés, supprimés ou occupés par des agents administratifs. Qu'en est-il réellement ?

**Les collègues sont donc bien chaque année un peu plus « bloqués » à vie sur leur lieu de travail sans espoir de pouvoir bénéficier du droit à mutation.**

Et même dans le cadre très chanceux d'une mutation, l'agent n'est même pas sûr de la mission qu'il exercera !?

L'absence d'application des nouveaux cahiers de consigne discutés dans le cadre de nos doctrines d'emploi précarise encore un peu plus les conditions d'exercice des missions techniques.

Pour toutes ces raisons, la CGT revendique donc :

- Que tous les postes déclinés au TAGERFIP ainsi que les 45 postes vacants, après le projet de mutation de la Direction Générale, soient pourvus ;
- Que les postes techniques occupés par des agents administratifs (les faisant fonctions) deviennent des postes vacants pour les agents techniques ;
- Le recrutement d'agents techniques pour répondre aux besoins réels des missions techniques de la DGFIP ;
- La diffusion immédiate des doctrines d'emploi et l'application urgente dans les départements des cahiers de consigne.

Les élus CGT Finances Publiques

Gilbert Sottit, Cedric Perdigon, David Dakiche, Kamel Mesbah, Olivier Boutarin

**La CGT appelle les personnels de la  
DGFIP à multiplier les actions,  
à faire grève et à participer à la  
manifestation nationale unitaire intersyndicale  
du 14 juin à Paris.**

